

Communiqué de presse, 8 juillet 2021

L'École navale rejoint le réseau des grands partenaires du musée national de la Marine

Le contre-amiral Benoît Baudonnière, commandant de l'École navale et le commissaire général de la Marine Vincent Campredon, directeur du musée national de la Marine se sont réunis au Cercle national des Armées à Paris pour signer ce mercredi 7 juillet une convention de partenariat.

Après l'Académie de marine et l'Institut Français de la Mer, l'École navale intègre ainsi le réseau des partenaires institutionnels du musée national de la Marine.



© Musée national de la Marine

Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine et Contre-amiral Benoît Baudonnière, Commandant de l'École navale

Fortes de leur complémentarité et de leurs valeurs, ces deux institutions ont souhaité se rapprocher afin de sensibiliser les élèves-officiers à l'histoire et au patrimoine de la mer dans le cadre de leur formation. Ce partenariat a également pour but de faire connaître au grand public les formations de la Marine, les métiers et les vocations maritimes.

Le musée national de la Marine renoue ainsi avec sa mission historique : former les élèves ingénieurs de la Marine à partir de modèles de navires et de machines portuaires réunis par l'inspecteur général de la Marine et encyclopédiste Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700 - 1782). Ce fut la première collection léguée à Louis XV et installée dans les salles du Palais du Louvre.

Cette collaboration permettra de mettre en place des échanges culturels et scientifiques, ainsi qu'une programmation et des activités culturelles communes (conférences, colloques, expositions, etc.).

La réouverture du site parisien du musée, situé dans le Palais de Chaillot à Paris, est prévue en fin d'année 2022.

Le musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2022 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

Président du conseil d'administration : Olivier Poivre d'Arvor

Directeur : Vincent Campredon

L'École navale

Créée en 1830 par une ordonnance du Roi Louis-Philippe, l'École navale poursuit sa vocation historique de formation initiale de tous les officiers de la Marine.

Devenue Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sous la forme de grand établissement (EPSCP) en 2017, elle délivre désormais aux officiers de carrière issus des classes préparatoires un diplôme d'ingénieur.

L'École navale forme par ailleurs et à tous les niveaux de qualification les marins des spécialités nautiques (manœuvrier, navigateur-timonier, guetteur sémaphorique). Elle offre également un panel de formations supérieures ouvertes aux civils dans les domaines de l'ingénierie maritime.

Commandant de l'École navale : Benoît Baudonnière